

Dictée n° 65

Brevet 2023, Asie · Émile Zola, L'Œuvre, chapitre VIII (1886)

Fiche de rappels : les trois règles d'orthographe de la dictée

1. * Participe présent ou adjectif verbal (-ant / -ent, -quant / -cant)

Le participe présent est une forme verbale en -ant ; il est invariable et il est souvent suivi d'un complément (« les élèves, obéissant à leur professeur... »). Précédé de « en », il forme le gérondif. L'adjectif verbal décrit une qualité : il s'accorde avec le nom comme un adjectif (« des enfants obéissants »). Parfois, son orthographe change : fatigant / fatigant, convainquant / convaincant, précédant / précédent, négligeant / négligent.

ASTUCE

Si tu peux mettre « très » devant le mot ou le remplacer par un autre adjectif, c'est un adjectif verbal : accorde-le. Si le mot est suivi d'un complément ou peut être remplacé par « qui + verbe », c'est un participe présent invariable.

EXEMPLES

- Les voyageurs, **attendant** le train, lisaient le journal.
- Ces marches sont très **fatigantes**.

2. * ces, ses, c'est, s'est

« Ces » est un déterminant démonstratif : il sert à montrer des choses ou des personnes (ces arbres-là). « Ses » est un déterminant possessif : il indique à qui elles appartiennent (ses affaires, ce sont les siennes). « C'est » veut dire « cela est », alors que « s'est » est le pronom « se » suivi de l'auxiliaire être, devant un participe passé (il s'est levé).

ASTUCE

Si tu peux dire « cela est », écris « c'est » ; si tu peux dire « je me suis... », écris « s'est ». Devant un nom, si tu peux ajouter « -là » après le nom, écris « ces » ; si tu peux dire « les siens » ou « les siennes », écris « ses ».

EXEMPLES

- **Ces** chaussures-là sont à mon frère : il a perdu **ses** baskets.
- **C'est** l'heure du repas, mais le chat **s'est** caché sous le lit.

3. * ce ou se ?

« Ce » est un démonstratif : il se place devant un nom (ce livre) ou il remplace « cela » (ce que tu dis, c'est vrai, est-ce...). « Se » est un pronom personnel réfléchi : il se place devant un verbe et désigne la même personne que le sujet (il se lave). Tu le retrouves dans tous les verbes pronominaux à la 3e personne : se lever, se promener, se souvenir.

ASTUCE

Mets la phrase à la 1re personne : si « se » devient « me » (il se lave → je me lave), écris « se ». Sinon, vérifie que tu peux dire « cela » ou « ce...-là » : écris « ce ».

EXEMPLES

- **Ce** matin, le chat **se** cache sous la couette.
- Elle **se** demande **ce** qu'elle va faire demain.

DANS LA DICTÉE

« Jamais il ne **s'était** senti une telle rage de travail ni un tel espoir, comme s'il lui avait suffi d'étendre la main, pour créer les chefs-d'œuvre qui le mettraient à son rang, au premier. »